

# Fin de la pub sur France TV : les opérateurs télécoms menacent d'augmenter leurs tarifs

La Commission Copé, qui « réfléchit » aux pistes de financement du service public après l'arrêt de la publicité n'a pas, on le sait, fait dans l'originalité. Une taxe « infinitésimale » sur les revenus des opérateurs télécoms avait été évoquée dès le départ par Nicolas Sarkozy. L'idée a de nouveau été avancée par la Commission.

*« Il y a une autre piste, faire une taxe sur les fournisseurs d'accès internet et également sur les téléphones mobiles, parce que ce sont des acteurs économiques qui ont un poids considérable », a expliqué Jean-François Copé citant l'évaluation d'un chiffre d'affaires global de 42 milliards d'euros et mentionnant les perspectives de développement du secteur.*

La réaction des opérateurs a été un peu changeante. Après avoir hurlé contre cette piste, les opérateurs télécoms ont ensuite paru être résignés. Mais ils ne veulent pas être les seuls à payer. *« Une taxe qui s'appliquerait au seul secteur des télécoms ne serait pas appropriée (...) Nous sommes ouverts à une taxe mais nous pensons que nous ne devons pas être les principaux contributeurs à cette mesure car il n'existe aucun lien direct entre la télévision publique et nous », expliqua la Fédération française des télécoms (FFT).*

Mais aujourd'hui, alors que cette piste semble s'imposer de plus en plus (impossible en effet d'augmenter la redevance), le ton se durcit.

Dans une lettre à Jean-François Copé que s'est procurée Reuters, Frank Esser, président de la FFT (Fédération française des télécoms) et p-dg de SFR, affirme qu'une telle taxe *« serait extrêmement dangereuse pour le secteur ».*

*« C'est pourquoi, dans le cas où nos entreprises seraient amenées à supporter une taxation spécifique, elles pourraient n'avoir d'autre choix que de la répercuter sur leurs factures », écrit-il. Le message est clair : au final, ce sont les consommateurs qui trinqueront.*

Plus loin dans la lettre, il ajoute, plus affirmatif, que *« la conséquence inéluctable de la taxation serait la hausse de la facture ».*

En janvier dernier, Julien Allisy, directeur marketing du MVNO Virgin Mobile nous confiait déjà : *« Commencer à nous taxer, ne serait-ce que d'1%, pourrait remettre en cause la santé financière de tout un secteur. Cette taxe irait en fait à l'encontre de la raison d'être des MVNO, c'est à dire générer plus de concurrence. Les MVNO ont déjà assez à faire avec la concurrence acharnée des opérateurs de réseau, si on nous rajoute une taxe, les plus faibles disparaîtront. Une augmentation des tarifs peut faire partie des mesures que l'on pourrait mettre en place. Il faudra bien compenser l'impact de cette taxe sur notre business ».*

La commission Copé préconise de taxer les opérateurs de télécommunications à hauteur de 0,5%

de leur chiffre d'affaires global, pour dégager quelque 210 millions d'euros par an. Mais on est encore loin du compte : c'est environ 1 milliard d'euros par an qu'il faudra trouver pour financer l'arrêt de la pub sur France Télévisions.